Projet politique d'InPACT (2018)

Nous sommes le Pôle InPACT, un collectif d'organisations agricoles et rurales qui façonne, de ses explorations sociales, paysannes et citoyennes, un modèle de souveraineté alimentaire, un projet de société. InPact est notre commun* construit par la richesse de notre diversité et de nos expériences cumulées depuis des décennies. Nous souhaitons témoigner de notre métier. La pertinence de notre proposition est soutenue par l'expérience de dizaines de milliers de fermes, elle doit être considérée et pas seulement poliment écoutée. Une véritable démocratie se doit de capter la force des signaux que nous émettons et relayons. Nous affirmons aujourd'hui collectivement notre parole car ce dont il s'agit, c'est de notre modèle alimentaire et sociétal et de celui qui est imposé à la planète.

Le collectif InPACT est une plateforme réunissant dix des principaux réseaux d'initiatives solidaires de développement agricole et rural. La diversité de nos réseaux en témoigne : le Pôle InPACT couvre toute la complexité des champs d'exploration du développement agricole et revendique une manière de faire : témoins, accompagnant.e.s, engageant.e.s et engagé.e.s, éducateurs et éducatrices populaires. Nous avantons et reculons, procédons par pas de côté, décloisonnons. Nous travaillons à faire émerger une voix singulière. Nous nous attachons à renforcer notre analyse collective, en évaluant autrement les politiques publiques agricoles, en croisant nos réflexions avec celles du monde de la recherche. Nos constats sont désormais à considérer. Nous demandons une évaluation véritable de ces politiques publiques et de leur contribution à la rente, à la hausse des coûts de productions, à la constitution de patrimoines, au renchérissement du foncier, au terrible creusement des inégalités qui mine nos démocraties. Il y a de très grands travaux à lancer. Il y a à investir dans la formation, l'installation de nouveaux paysans, la re-densification rurale, la réhabilitation du travail d'utilité sociale...

Notre volonté est de provoquer une transition par la formation, l'étude, le partage d'expériences, l'information et l'évaluation. InPACT encourage l'expérimentation de pratiques et les diffuse pour qu'elles puissent essaimer. Renouvellement et augmentation des populations paysannes, installation, transmission, techniques et technologies paysannes, voies de l'autonomie de gestion, rémunération, maintien du foncier agricole, création d'activités, accueil à la ferme, lien humain entre production paysanne et consommateur, modes de distribution et de transformation, systèmes de garantie participatifs, conditions de vie et de travail des paysans et paysannes, liens aux territoires, mais aussi arts, solidarités locales et internationales... Le Pôle InPACT est ouvert et attentif à toutes les thématiques et curieux d'autres initiatives à partager. Nous portons les outils de l'autonomie et les affinons de nos observations sociales, de notre capacité à nous inspirer des leçons du passé.

Redonner de l'autonomie au monde paysan, c'est le sauver.

Les paysans et paysannes des pays industrialisés sont majoritairement devenu·es des travailleurs et travailleuses pauvres*, à l'image des sociétés qui les entourent. Les paysanneries meurent d'un métier déshumanisé et les populations se désespèrent d'une alimentation qu'on leur impose ou dont on les prive dans l'intérêt des marchés et des marchands. À l'heure où l'agroécologie et la question du travail* sont deux enjeux majeurs, force est de reconnaître que les moyens publics restent canalisés par la production de masse et la balance commerciale au détriment de la production de valeur ajoutée sur les fermes, du social et de l'environnemental.

La définition d'une politique alimentaire et agricole doit permettre de choisir et créer les outils à mettre en place collectivement. Ces politiques actuelles ne sont pas les nôtres, mais elles régissent pourtant profondément nos rapports sociaux. L'alimentation et l'agriculture sont des communs. Elles doivent être abordables solidairement et équitablement. Elles font partie d'un tout, d'un projet de société qui doit penser et permettre une alimentation de qualité pour tous et toutes, partout. Nous avons à remettre en question nos propres acquis, et à examiner radicalement notre capacité à nourrir et notre volonté de le faire. La capacité à nourrir implique de faire partager des stratégies sur les filières longues* comme sur les circuits courts. Et contribuer à une réflexion bien plus large : la question alimentaire dépend fondamentalement de la répartition des richesses. Nous vivons une société de l'hyper flux* qui confisque les revenus et pousse massivement les individus à faire de leur alimentation une variable d'ajustement voire une contrainte, une nécessité trop souvent soutenue par la charité. Interroger le travail paysan et la nature des revenus qui y sont liés est fondamental, et ce questionnement se pose en miroir du rapport au travail dans nos sociétés.

C'est une fois défini ce sens que **nous appelons radicalement à des agricultures à taille et finalité humaines***. Nous promouvons des agricultures productrices et de qualité, génératrices de travail, accessibles à tous et toutes, intégrées aux espaces ruraux et réparties sur le territoire, respectueuses des équilibres et des ressources naturelles et qui confortent les transitions agricoles, énergétiques, écologiques et climatiques déjà fortement engagées dans nos réseaux. La coexistence des modèles agricoles est une fable. Nous ne demandons pas la charité, ni ne revendiquons de pré carré. Nous affirmons notre projet dans sa diversité et sa complexité. **L'appauvrissement grandissant des paysans et paysannes de France et du monde et la difficulté croissante d'un grand nombre d'habitant-es de cette planète à se procurer la nourriture qu'ils souhaitent portent une ombre sinistre sur la réussite proclamée d'un mode de production coûteux en argent public**, en énergie, en foncier, en capital. Nous ne voulons plus dépenser des sommes extravagantes pour soutenir une politique agricole dont le seul horizon est de réduire le nombre de bénéficiaires de cette dépense.

Conscient que la pérennité du dynamisme rural passera par une population agricole importante et la plus autonome possible dans son organisation, le Pôle InPACT défend et

pratique une posture d'accompagnement au service de projets paysans et citoyens qui correspondent à ses valeurs. Cet engagement traduit la cohérence de nos pratiques avec nos ambitions, par le respect de l'individualité de chacun.e, la promotion de la coopération, l'objectif d'autonomisation et d'émancipation vis-à-vis des structures qui appuient les personnes accompagnées et l'attention portée à leur accueil dans des réseaux de pairs. La contribution des différentes associations du pôle apporte une complémentarité dans cet accompagnement mutualisé. Au-delà des changements de pratiques, ce pari d'une population agricole importante et porteuse d'autonomie passe par une attention particulière portée à l'installation de nouveaux paysans et de nouvelles paysannes et à la transmission des structures existantes : nous devons réussir à accompagner la diversité des projets et des profils des futurs paysans et paysannes et cédant-es. Devenir paysan ou paysanne fait partie d'un projet de vie, cela doit être pris en compte dans l'accompagnement à l'installation. Nous pensons que la réussite du projet* agricole est aussi étroitement liée à sa période de maturation et ne doit pas être conditionnée à la capacité à investir et emprunter sur de longues années.

Les paysans et paysannes inventent leur quotidien, travaillent avec la subtilité du vivant et ses aléas, avec des outils simples et précis, et des savoirs de haut niveau. **Nos structures les accompagnent, en passeurs, innovateurs et colporteurs d'une société du partage.** Tout est là. Tout existe. Les techniques, les technologies, les savoir-faire associés, les hommes et les femmes qui les utilisent et les font vivre chaque jour, qui se les approprient et les font leurs : des communs. Nous représentons une agriculture en mouvement, un monde paysan bien placé pour construire, élaborer, imaginer, s'adapter, gérer* mais aussi pour établir les limites, les horizons indésirables, les seuils à ne pas franchir.

Les solutions sont à disposition de tous et toutes, expérimentées avec succès et massivement sur nombre de fermes à taille humaine. Nous sommes porteurs et porteuses d'un horizon paysan partageur, où la somme des savoirs de chacun est constituée de petits bouts des savoirs de tous et toutes. Un pot commun nourri par la transmission de pair à pair. La plus efficace de toutes.

Nous portons une proposition en rupture et non pas à la marge de l'idéologie agro-industrielle – une marge par ailleurs parfaitement intégrée et habilement encouragée pour demeurer confinée. Nous sommes de plus en plus soutenu·es, demandé·es par les consommateurs et consommatrices, les citoyens et citoyennes, les élu·es. Nous ne nous contenterons plus de brèches volontairement abandonnées. Nous savons que la modification radicale des systèmes est d'une efficacité redoutable. Nous avons à élaborer et faire émerger les conditions de notre confiance collective, et à exiger des moyens à la hauteur des énergies qui nous animent.

* Définitions ci dessous

Valeurs

Le Pôle InPACT a élaboré un « socle commun de la durabilité » détaillant cinq critères : efficience économique, équité sociale, protection de l'environnement, la culture et l'éthique, respect des générations futures, des communautés paysannes et rurales, gestion participative de l'espace et des modes de production de qualité.

Des agricultures à taille et finalité humaines

Il nous semble utile de caractériser l'agriculture citoyenne et territoriale que représente le Pôle InPACT en parlant de formes d'agriculture variées, chacune apportant sa sensibilité (proximité, préservation des ressources, maintien de territoires ruraux dynamiques, autonomie, à taille humaine...). Et ceci pour éviter deux écueils :

- faire une liste à la Prévert (ex. agriculture paysanne, durable, bio, fermière, citoyenne, autonome et économe...) qui ne sera jamais exhaustive et qui donne une vision segmentée des réalités de terrain ;
- utiliser un mot unique (ex. agroécologie paysanne), ce qui reviendrait à proposer un nouveau modèle et à nous approprier un terme qui vient d'une injonction des décideurs politiques et qui ne reflète que partiellement notre vision de l'agriculture.

Gérer

La gestion n'est pas restreinte au contenu technique (bien qu'en France, le raccourci est habituel entre gestion et comptabilité) mais pris au sens de « *l'art de combiner des ressources en vue d'un objectif* ». Pour le Pôle InPACT, cette définition met en valeur la façon dont les paysans et paysannes sont acteurs et actrices de leur ferme et de leur territoire en maîtrisant leur système, en anticipant, en s'adaptant, en tenant compte aussi de leurs fondamentaux et de leurs ressentis pour décider.

Projet

Le terme *projet* tel que nous l'employons dans ce texte fait appel à la notion de cheminement personnel (comme celui qui peut s'entreprendre dans un parcours d'installation ou plus largement dans l'expression « projet de vie »). Cette précision est pour nous importante, dans un contexte où par ailleurs le mode de gestion ou d'organisation par projet est quasi généralisé, institutionnalisé, sacralisé comme format d'action aux fortes connotations managériales.

Communs

Nous avons délibérément choisi de parler de *communs* avec une minuscule, plutôt que de *Communs* avec une majuscule, forme qui renvoie symboliquement aux noms popres, à une sacralisation très éloignée de la nécessité d'usages ou savoirs vernaculaires ; nous avons aussi écarté l'expression « *biens communs* » qui nous paraît être un oxymore.

Travail

Le terme emploi n'a pas été retenu dans ce texte. Nous lui avons préféré le mot travail. Emploi renvoyant à une conception prolétarisante de la société : l'humain est employé à faire tourner la boutique. Notons ici pour affiner que ce que nous entendons derrière le mot travail ne rapporte pas à la « valeur » du travail, d'une autre époque, faisant référence à une approche qui ne nous rassemble pas. Le travail doit être émancipateur, surtout s'il est question d'intérêt général, de rémunération qui permette de vivre dignement (nous parlons ici de moyens et d'espaces sociaux ou personnels), d'un travail sans souffrance, d'un travail qui n'aliène ou n'abêtit pas.

Radical

« Qui a une action décisive sur les causes profondes d'un phénomène. » C'est cette définition qui est exclusivement entendue dans l'utilisation du terme radical dans le texte.

Hyper-flux

Ce terme pointe, dans le domaine agricole et alimentaire, la réalité d'une agriculture de type extractive. Une agriculture où les quantités de matières premières générées se substituent à la qualité, circulant sans fin et de manière exponentielle au même titre que toute autre matière première non alimentaire. Ces flux se réalisent au moyen d'infrastructures aux tailles galopantes qui nécessitent, pour pouvoir être rentables, toujours plus de matière à transporter.

Travailleurs et travailleuses pauvres

Désigne des personnes qui ont un emploi la majorité de l'année mais disposent d'un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, fixé à 50 % du revenu médian (revenu qui divise la population en deux parties égales, c'est-à-dire que 50 % de la population a un revenu supérieur et 50 % un revenu inférieur)*. En 2015 le seuil de pauvreté est de 846 €*. Or, pour la même année, la MSA déclare** que le revenu professionnel annuel moyen est de 814 € /mois et qu'1/3 des agriculteurs ou agricultrices a gagné moins de 350 €/mois. La MSA craint qu'ils ne soient plus de 50 % en 2016. On peut donc penser qu'il y a, au sens de l'INSEE, une grande majorité de travailleurs et travailleuses pauvres en agriculture aujourd'hui en France.

En outre, pour les paysans et les paysannes le revenu agricole (ou bénéfice agricole) n'est pas un revenu disponible pour la famille : il ne tient notamment pas compte du remboursement du capital d'emprunt ni, à l'inverse, des amortissements.

- *Observatoire des inégalités
- ** Conférence de presse du 22 juin 2017 http://www.msa.fr/lfr/documents/11566/66950683/Dossier%20de %20presse%20-%20Assembl%C3%A9e%20g%C3%A9n%C3%A9rale%20MSA%202017/5044c4a0-376c-4449-82a2-86c6d2598d38

Contribution à la rente

La rente peut être définie comme le revenu provenant d'un patrimoine, ou d'une activité économique pour ce qui nous concerne. C'est l'estimation de la participation des politiques publiques agricoles à l'enrichissement ou à l'appauvrissement du monde agricole en particulier et de la communauté nationale en général.

Nous sommes le Pôle InPACT, et le sens politique de notre collectif guide l'ensemble de nos actions individuelles autant qu'il s'en nourrit!